



Description

La menuisière ou le menuisier a pour activités essentielles la réalisation d'agencements intérieurs ou extérieurs, de portes, d'éléments vitrés, de plafonds et de cloisons.

Les éléments de construction qu'elle ou il fabrique, assemble et pose dans des bâtiments neufs ou en restauration, sont en bois massif, contre-plaqués, agglomérés, stratifiés ou parfois aussi en matières synthétiques (fenêtres PVC).

Nos formations :

Automaticien-ne

Ebéniste

Electronicien-ne

Informaticien-ne

Mécatronicien-ne
d'automobiles

Polymécanicien-ne

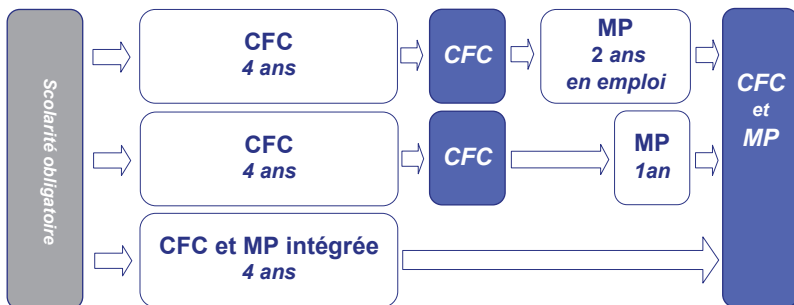
Le métier de menuisière ou menuisier compte parmi les professions les plus anciennes et les plus riches en traditions. Le façonnage du bois en est depuis toujours le centre et conserve un caractère durable à ses activités. Des machines modernes et des moyens techniques en constante évolution permettent à cette profession de s'adapter en permanence et d'innover.

Les compétences nécessaires à la maîtrise de nouvelles technologies, à l'utilisation de matériaux modernes, à la planification du travail, à l'élaboration de plans d'exécution des ouvrages ainsi que le conseil au client constituent les atouts majeurs de nos futur-e-s professionnel-le-s.

Selon l'importance de l'entreprise qui l'emploie, la menuisière ou le menuisier se spécialise soit en travaillant à l'atelier, chargé-e des travaux de fabrication, soit comme menuisière-poseuse ou menuisier-poseur responsable de la mise en place, sur le chantier, des éléments fabriqués à l'atelier.

La menuisière ou le menuisier travaillant sur les chantiers, gère son activité de façon indépendante en collaborant avec les architectes et les autres professionnel-le-s du bâtiment.

Formation



Durée

4 ans de formation plein temps incluant la théorie et la pratique pour les formations initiales Certificat Fédéral de Capacité (CFC) ou Certificat Fédéral de Capacité avec Maturité Professionnelle technique, architecture et sciences de la vie (CFC + MPtasv). Durant leur formation, les élèves font un stage en entreprise.

Titre-s décerné-s

Certificat Fédéral de Capacité (CFC) et Maturité Professionnelle technique, architecture et sciences de la vie lorsque la formation correspondante a été suivie.

Conditions d'admission

CFC

Avoir 15 ans révolus, scolarité obligatoire achevée, dossier, test d'admission et entretien personnel.

CFC avec Matu Pro modèle intégré

Etre admis-e en filière CFC (tests d'admission, dossier et entretien personnel) et remplir les conditions d'admission en école de maturité professionnelle ou école de culture générale. Pour plus de détails, vous pouvez consulter notre site internet ou la brochure «informations aux candidat-e-s à l'admission».

Perfectionnement

- Brevet fédéral
- Maîtrise fédérale
- Maturité Professionnelle
- Etudes de technicien-ne ES
- Etudes d'ingénieur-e HES
- CMS, raccordement à l'EPFL
- Passerelle Dubs vers l'université